

**ARRETE N°2012-064**  
**PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS**  
**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU COLLEGE A,**  
**SECTEUR DE FORMATION « LETTRES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES »,**  
**DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**  
**DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

**SCRUTIN DES 11 ET 12 AVRIL 2012**

---ooOoo---

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu l'arrêté du recteur de l'académie de Créteil, en date du 13 septembre 2011 fixant la composition de la commission de contrôle des opérations électorales pour l'année universitaire 2011-2012 ;

Vu l'arrêté n°2012-037 du président, portant convocation des électeurs aux élections des représentants des enseignants et administratifs aux conseils centraux de l'université Paris 8 ;

Vu l'arrêté n°2012-045 du président, portant modification de l'arrêté n°2012-037 ;

Vu le procès verbal de dépouillement ;

Vu les statuts de l'université ;

-----  
**A R R E T E**

**ARTICLE 1**

Résultats pour le collège A, secteur de formation « Lettres Sciences Humaines et sociales », du conseil des études et de la vie universitaire :

Nombre d'électeurs inscrits	213	Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'émargements	164	Quotient électoral	31
Nombre de bulletins nuls	9		
Nombre de suffrages valablement exprimés	155		

- Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
Ensemble, transformer P8 et défendre l'Université	86	3
Expérimenter Paris8	20	1
Paris8 – Version originale	39	1
Revire Paris8	10	0

Sont proclamés élus :

Pour la liste Ensemble, transformer Paris8 et défendre l'Université :

- Marzena WATOREK-ADORNO
- Alain SINOU
- Charles RAMOND

Pour la liste Paris 8 - Version Originale :

- Jean-Louis LE GRAND

Pour la liste Expérimenter Paris 8 :

- Rémi HESS

## ARTICLE 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 16 avril 2012  
Le président de l'université Paris 8,

Pascal BINCZAK

